



Commune de
Sommaing sur Écaillon

Somminfo

Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

<http://www.sommaing.fr>

mairie.sommaing@free.fr

EDITO : Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. A la lecture des journaux, il semble que l'intérêt des citoyens soit limité pour ces élections. Le droit de vote est une liberté qui paraît naturelle et dont l'importance ne serait perçue que si elle venait à disparaître. Voter est un acte démocratique qui traduit l'expression des opinions. Alors, prenons le temps de choisir le programme ou la vision qui répond le mieux à nos besoins et préoccupations. Ne négligeons pas le droit de vote !

■ ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 26 mai, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, salle des associations.
De nouvelles cartes électorales seront remises à chaque électeur, courant mai.

■ ÉVÈNEMENTS MARS ET AVRIL



Nettoyage de printemps, le samedi 23 mars.



Paris-Roubaix amateur, le samedi 13 avril



Paris-Roubaix professionnel, le dimanche 14 avril

■ ÉVÈNEMENTS MARS ET AVRIL (suite)

Le 4 avril, un centurion romain et ses deux éclaireurs germains venant du Cambrésis sont arrivés à pied à Vendegies, après une première étape au collège de Solesmes. Ils ont rencontré les élèves du cours moyen de Vendegies pour leur expliquer la vie dans la légion romaine : vie au camp, techniques de combat, armement... La fille du forgeron qui les accompagnait, a ensuite montré aux « grands de maternelle » quels étaient les jouets utilisés par les enfants romains.



Ils ont fait halte à Sommaing pour dormir et sont repartis, le 5 avril, au soleil levant, vers Bavay. Ces mordus d'histoire font partie de l'association « tempus fugit » d'Ecourt-Saint-Quentin.



■ RESTRICTION D'EAU

Les particuliers et collectivités sont invités à réduire leur consommation d'eau dans un souci d'économie. Sont interdits :

- L'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules hors stations professionnelles,
- L'arrosage des espaces verts publics et privés, des jardins potagers, des espaces sportifs entre 9h et 19h,
- Le remplissage des piscines privées à usage familial d'une capacité supérieure à 20 m³, ...

Source : arrêté préfectoral du 9 avril 2019. Cet arrêté est applicable jusqu'au 30 juin 2019, il pourrait être prolongé en fonction de la situation hydrologique.



■ TRAVAUX

Raccordement éolien

L'acheminement de l'électricité produite par les éoliennes de Solesmes à destination d'un poste situé à Maing passe en ce moment par Sommaing.

Certains passages sont effectués par tunnelier, notamment sous l'Ecaillon et à proximité. Le coût de cette technique est élevé, si bien que, pour le reste du village, des tranchées seront creusées dans les trottoirs pour y poser les tuyaux.

Zéro phyto

Avec le printemps revient le temps de l'entretien régulier des espaces verts et trottoirs de la commune, ainsi que le souci de limiter la croissance de « mauvaises herbes ». La commune a décidé d'utiliser le service de la CCPS : désherbeur thermique avec tracteur et chauffeur à raison de 8 passages annuels, environ toutes les 3 semaines. Ceci en complément de l'entretien de leurs trottoirs par les riverains.

Le contrat de tonte régulière de l'espace vert à l'entrée de la rue du Clos des Haies, du parc de la salle polyvalente et de la plaine de jeux a été reconduit avec la même entreprise d'entretien d'espaces verts que l'an passé.

■ BUDGET

Budget définitif 2018

Le compte administratif de l'année 2018 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 9 avril dernier. Vous trouverez ci-après les principaux chiffres des recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 162 937,23 € dont 38 405,03 € au titre des contributions aux organismes de regroupement. Il s'agit principalement des cotisations versées aux Syndicats Intercommunaux (SIDEDEC, SIVU « Murs Mitoyens »), de la cotisation pour la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPUR) et des frais de fonctionnement liés à la scolarisation des enfants de Sommaing dans les écoles primaires des villages voisins. Pour l'année scolaire 2017/2018, les frais de scolarité, de cantine, d'accueil périscolaire et des nouvelles activités périscolaires (NAP) se sont élevés à près de 27 000 € pour 41 élèves sommaingeois.

Le compte administratif 2018 qui intègre désormais le budget du CCAS (dissous le 31/12/2017) fait apparaître un excédent de fonctionnement de 95 624,60 € et un excédent d'investissement de 76 775,34 €, soit un excédent total de 172 399,94 €.

Cette somme qui correspond au fonds de roulement ou « réserves » de la commune sera reportée sur le budget de l'année 2019, ce qui permettra de réaliser les prochains investissements sans recourir à l'emprunt.

Budget prévisionnel 2019

Le budget primitif 2019 a été voté lors de cette même réunion du 9 avril.

Il s'équilibre à 263 939,48 € pour la section de fonctionnement et à 197 550,00 € pour la section d'investissement.

La principale dépense d'investissement prévue en 2019 est, comme l'an dernier, les travaux de la salle polyvalente pour permettre son accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). La subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR) et la subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) ont été accordées pour un montant total de 63 120 €.

Malheureusement, les deux appels d'offres lancés fin 2018 et début 2019 ont été infructueux ; ceci explique que les travaux n'ont toujours pas débuté.

Les subventions aux associations ont été reconduites à l'identique de 2018, pour un montant total de 1 200 € : 100 € pour ASVE, 50 € pour les Disciples de Saint-Pierre, 50 € pour la société de chasse et 1 000 € pour le comité des fêtes (subvention pour le feu d'artifice comprise).

Malgré un contexte qui reste difficile, le conseil municipal, soucieux de ne pas augmenter la pression fiscale, a adopté, pour la septième année consécutive, le maintien des taux des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti).

Roland Salengro, adjoint chargé des finances, est à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires sur le budget.



■ 8 MAI

Un arrêté municipal ordonnera le détournement de la circulation pendant la cérémonie du souvenir au monument aux morts. Pour que le recueillement puisse se faire dans la quiétude. Les véhicules seront déviés et devront emprunter les rues d'en Bas et de Bouchain.

■ JOURNÉE DE LA PÊCHE

Elle est organisée par « les disciples de Saint-Pierre » le dimanche 2 juin, plaine de jeux de Sommaing, à partir de 8h. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Que vous soyez pêcheur chevronné ou débutant, titulaire ou pas d'un permis de pêche, vous pouvez y participer ! Une occasion de faire connaissance avec ce loisir.

Renseignements et inscriptions auprès de Christian Lenoir. Tél : 06 77 28 20 41.

■ PERSONNEL COMMUNAL

Jean-Marie Malaquin a conclu un contrat d'un an avec la commune. Outre l'entretien des espaces verts, il participera à des travaux de maçonnerie : rejointoiement des murs de bâtiments communaux, réfection des escaliers du monument aux morts...



■ SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du 13 au 17 mai.

■ AGENDA

Mercredi 8 mai	: 11h - Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale Monument aux morts.
Samedi 11 mai	: 18h - La Flute Enchantée – opéra live – BERMERAIN Retransmission sur grand écran depuis l'opéra de Lille.
Dimanche 2 juin	: dès 8h - Journée de la pêche – plaine de jeux
7 - 8 - 9 juin	: Festival de jazz – plaine de jeux
Samedi 8 juin	: 17h - Randonnée de 6 kms - plaine de jeux – participation 2 € dans le cadre du festival de jazz. Surprises, paysages de l'Ecaillon..
Samedi 22 juin	: après-midi - Fête de l'école – salle du Lonny – Vendegies
Samedi 22 juin	: soirée - Feux de la Saint Jean – plaine de jeux
Samedi 29 juin	: soirée - Gala de l'association « les dynamites » - salle du Lonny – Vendegies.

■ GAZPAR

Les 11 millions de compteurs GRDF sont actuellement en cours de remplacement par des « compteurs communicants » gaz. Un « concentrateur » composé d'un coffret et d'une antenne sera prochainement installé sur le pignon de la mairie de Sommaing. Environ 15 000 concentrateurs sont prévus pour couvrir les 9 500 communes desservies en gaz par GRDF.

Cette technique mise en œuvre par GRDF permettrait « aux clients de bénéficier des avantages du relevé automatique et à distance quotidien, en conformité avec les recommandations de la commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) et les réglementations française et européenne en matière de santé publique ».

■ ET LA FIBRE ?

Plusieurs foyers sont déjà raccordés. La connexion serait satisfaisante, plus rapide et pour un tarif pas beaucoup plus élevé, le débit est plus puissant, sans interruption, différents programmes télé peuvent être regardés dans la même maison...

Un conseil : si vous changez d'opérateur et que vous ne souhaitez pas changer d'adresse mail, vous l'indiquez sur votre courrier de résiliation.

■ VIVRE ENSEMBLE

En ce qui concerne les travaux dans les maisons, jardins, la réglementation sommaingnoise tend à permettre aux habitants d'entretenir leur environnement, mais aussi d'en jouir tranquillement... Il est interdit aux particuliers de tondre, tailler, d'utiliser des machines bruyantes de façon continue, les dimanches et jours fériés après 12h30.

Mairie de Sommaing sur Ecaillon - 11 rue de Saint-Quentin - 59213 SOMMAING SUR ECAILLON

☎ 03.27.27.07.65 ☎ 03.27.27.14.02 📧 mairie.sommaing@free.fr - site : <http://www.sommaing.fr>

Ouvert : lundi de 15h30 à 18h30 - mardi de 15h30 à 18h30 - mercredi de 9h30 à 11h30 - vendredi de 13h30 à 16h30